



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 114069

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la maltraitance des personnes âgées. Selon certains acteurs du secteur, l'hospitalisation et l'hébergement des personnes âgées se font dans de mauvaises conditions. À l'hôpital, par exemple, elles peuvent attendre des heures sur un brancard dans les couloirs des urgences ou souffrir de mauvaise orientation dans les soins. Et, d'une manière plus générale, ce sont leurs conditions de vie qui sont jugées insupportables : douche tous les quinze jours, toilette mal faite, appareils mal placés dans les oreilles, longue attente après avoir sonner pour aller aux toilettes, etc. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de lutter contre ces maltraitements de personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114069

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13531